# COMPTE RENDU

## DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
## JEUDI 22 OCTOBRE 2026

| |
|---|
| Présents : tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Mme Camille Sueur et de Mme Maud Yakouben, excusées. |
| Secrétaire de séance : Mme Audrey Bonnaillie. |

### Ouverture de la séance

M. le Maire procède à la désignation du secrétaire de séance. Mme Alexandra Dufour décline la proposition, puis M. René Delhaye décline également. Mme Audrey Bonnaillie accepte cette fonction.

Le compte rendu de la réunion du jeudi 16 septembre est soumis à l'approbation du conseil municipal. Il est approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions.

M. le Maire informe les membres du conseil que la commune de Seninghem vient d'obtenir sa deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris. Cette récompense est notamment liée à l'investissement de l'employé communal, Laurent Henon, dans le cadre de la commission « Environnement et espaces naturels », animée par Mmes Christine Machu et Alexandra Dufour.

Toutes nos félicitations pour cette réalisation.

### 1. Rémunération du personnel

En raison de la bonne gestion des finances municipales, une enveloppe supplémentaire est consacrée à l'augmentation des rémunérations du personnel communal. En année pleine, cette mesure représentera un budget supplémentaire de 4 000 €.

M. Philippe Duval présente les mesures envisagées ainsi que le parcours administratif à suivre. L'augmentation prendrait deux formes :

- Un avancement de grade pour les agents remplissant les conditions requises (ancienneté depuis la titularisation et échelon). Cette étape n'avait jamais été mise en œuvre jusqu'à présent. Quatre agents remplissent les critères et seront nommés au grade d'adjoint technique principal de 2e classe au début de l'année 2027. La procédure est engagée en lien avec le Centre de gestion du Pas-de-Calais (CDG 62).
- Une augmentation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), attribuée au prorata du temps de travail, sur la base d'un temps complet.

  Deux propositions sont soumises au débat et au vote :

  - Classement des postes en groupes de fonctions, correspondant à différents niveaux de responsabilité, avec une augmentation mensuelle de 50 € pour le groupe 1 et de 20 € pour le groupe 2 (montants proratisés selon le temps de travail).
  - Augmentation mensuelle de 30 € pour l'ensemble du personnel (montant proratisé selon le temps de travail).

La deuxième proposition est adoptée par 6 voix contre 5 et 3 abstentions. M. Christophe Leclercq s'abstient en raison de la présence de son épouse parmi le personnel communal.

### 2. Point sur les travaux

M. Christophe Leclercq présente l'état d'avancement des travaux.

#### Travaux réalisés ou engagés en 2026

- La citerne incendie destinée à protéger la zone artisanale de la Raiderie est installée. Elle est en cours de remplissage, avec l'accord de la sous-préfecture. Sa conformité sera validée par la Compagnie des eaux de Quesques.
- La réalisation de la tranchée commune pour le lotissement est reportée à l'année prochaine.
- La réparation de la douche de l'école et l'insonorisation de la garderie sont en attente d'une décision de l'architecte, M. Brioul.
- Des devis sont demandés pour l'installation d'un panneau « Stop » à Watterdal, au croisement de la rue des Grands Bois et de la rue des Bleds.

- L'éclairage communal sera allumé à partir de 6 h jusqu'au lever du jour, puis du coucher du soleil jusqu'à 20 h 30. Cette mesure vise principalement à assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école. Elle sera prochainement mise en place dans le village et les hameaux.
- La table d'orientation du belvédère a été remplacée. La table de pique-nique le sera au printemps prochain.
- Le débroussaillage et le curage du fossé « Le Chasse-Marais » ont été réalisés par les agents communaux à titre préventif, avant les pluies hivernales.

**Travaux et études prévus pour 2027**

Les travaux de voirie envisagés pour l'année prochaine sont les suivants :

- Rue Hamet (2e tranche, sur la totalité de la voie) : mise en œuvre d'une solution technique simplifiée et économique permettant de traiter l'ensemble de la rue, compte tenu de l'urgence à prévenir une dégradation avancée.
- Rue des Grands Bois à Watterdal : réfection d'un tronçon de 115 mètres particulièrement endommagé.
- Rue Paul Lefrançois : travaux sur un linéaire de 340 mètres.

Des demandes de subventions au titre du FARDA et de la DETR ont été déposées.

Trois études sont également en cours en lien avec le Département :

- Implantation d'un trottoir paysager le long de la rue Principale.
- Sécurisation du trottoir, aujourd'hui quasiment inexistant à certains endroits, depuis la sortie de la place en direction de Coulomby.
- Aménagement de la chaussée de l'ancienne RN 42, dans le hameau de la Raiderie, afin de réduire les vitesses constatées.
- Un point lumineux sera installé à l'arrêt de bus de l'impasse des Dornes. Une réflexion est en cours concernant l'éclairage du reste de la rue.
- Des panneaux supplémentaires signalant la présence d'artisans dans la commune seront installés. Une participation financière modique leur sera demandée, comme cela avait été fait précédemment.

## 3. Accueil d'un médecin

M. Benjamin Alexandre, médecin, a pris contact avec la mairie et propose d'assurer des consultations médicales à Seninghem une journée par semaine. Le conseil municipal accepte sa demande. La salle de réunion sera mise à sa disposition.

M. Alexandre effectue actuellement les démarches administratives nécessaires à son installation et devrait pouvoir débuter son activité à Seninghem avant la fin de l'année. M. le Maire informera les habitants en temps voulu et leur communiquera des renseignements complémentaires.

## 4. Transport de grumes à Watterdal

Le transport de grumes rue des Grands Bois, à Watterdal, sera autorisé par temps sec, d'avril à septembre, afin d'éviter une dégradation plus importante de la chaussée.

## 5. Gestion des réservations de la cantine et de la garderie

Le remplacement du prestataire E-ticket, chargé de la gestion des réservations pour la garderie et la cantine scolaires, est en cours.

## 6. Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire de l'école maternelle, notamment le nombre de jours d'école par semaine, est reconduite à l'identique.

## 7. Informations relatives aux animations de fin d'année

Mme Laura Raevel apporte les précisions suivantes :

- La distribution des colis aux aînés aura lieu du 16 au 19 décembre.
- Les documents relatifs aux cadeaux des enfants seront distribués le 2 novembre.
- Le spectacle de l'arbre de Noël, prévu le 18 décembre, aura pour thème « La retraite du Père Noël ».

## 8. Subvention européenne pour le jardin pédagogique

M. le Maire indique qu'à la suite de la présentation et de la défense du dossier devant le jury, le comité de programmation LEADER a décidé d'accorder une subvention de 6 185 €, sur des fonds européens, pour le jardin pédagogique de l'école maternelle.

## 9. Fourrière pour les chiens et chats errants

M. le Maire informe le conseil que la Communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) propose de mettre une fourrière à la disposition des communes pour la prise en charge des chiens et chats errants.

La décision sera prise après connaissance du coût d'adhésion à cette structure et comparaison avec celui de l'adhésion à la SPA, qui s'élève à 1 € par habitant, soit environ 700 € pour la commune.

## 10. Permanences pour la distribution des cartes de déchetterie

Il est proposé à l'ensemble des conseillers municipaux d'assurer une permanence à la mairie, du 26 au 31 octobre, pour la distribution des cartes d'accès à la déchetterie de Lumbres. Tous les conseillers acceptent, à l'exception de Mme Dufour et de M. Delhaye.

## 11. Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux aura lieu le 16 janvier à 18 h.

## 12. Actions de solidarité avec le CIAS

Mme Cindy Fasquelle a accepté la fonction de référente du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la CCPL, chargé de l'aide et de l'accompagnement des personnes en difficulté. Elle propose la mise en place de plusieurs mesures à compter du 1er janvier :

- Création d'un point d'écoute et de conseil « Solidarité à Seninghem », dans le cadre d'une permanence à la mairie le premier samedi de chaque mois. Les situations d'urgence nécessitant une prise en charge rapide pourront être signalées à la demande, par l'intermédiaire de la mairie. Ces rencontres auront pour objectif d'évaluer les besoins des personnes qui sollicitent cette aide et de les orienter vers les dispositifs et associations déjà existants au sein de la CCPL.
- Utilisation des supports de communication existants (site internet de la commune et bulletin municipal semestriel) pour informer les habitants des dispositifs, associations et actions proposés par la CCPL.
- Création d'une page « Petites annonces solidaires » sur le site internet de la commune.

Mme Fasquelle propose également de créer un lien avec l'association « Les Rubans en Pays de Lumbres » afin de contribuer à l'accompagnement des personnes malades.

Merci à Cindy pour son engagement bénévole envers les plus défavorisés.

Mr Freddy BECLIN
Maire de Seninghem